



Plus value sur la vente d'un bien loué

Par **caradel**, le **26/04/2008** à **19:23**

Bonjour, rnje souhaite savoir si un propriétaire bailleur qui retourne habiter le bien qu'il louait peut ainsi éviter d'être imposé sur la plus value réalisée au moment de la vente du bien ? Si oui, y a-t-il un délai à respecter ? rnMerci de la réponse que vous pourrez m'apporter.

Par **Thierry Nicolaides**, le **29/04/2008** à **18:34**

par principe la plus value réalisée sur la vente du domicile principal est exonérée. rnrnEncore faut il que l'administration ne conteste pas cette notion de domicile principal , ce qui veut dire , y habiter aumoins un an faire changer son adresse fiscale , mettre tous les abonnements eaux gaz etc à son nom , résilier le cas échéant son ancienne location etc .rnrnA vous ce voir rnrnCordialement rnrnTh Nicolaïdès

Par **caradel**, le **01/05/2008** à **13:55**

Merci Thierry, rnje vais poursuivre mes recherches pour trouver des textes de loi définissant la notion de résidence principale. Ceci au cas où je loue mon bien pour une durée inférieure à 10 ans, ce qui m'exonèrera de toute manière puisque je suis propriétaire depuis 5 ans maintenant.rnMerci.